



Communiqué de presse

Insee Analyses

Rhône-Alpes

N° 40 – Septembre 2015

Contact presse :

Laure HÉLARY

04.78.63.26.96

laure.helary@insee.fr

Le 25 septembre 2015

Services à la personne : un secteur en mal de développement face à des conditions d'emploi fragiles

Avec près de 100 000 salariés, le secteur des services à la personne reste peu développé en Rhône-Alpes. Avec 15,9 emplois pour 1 000 habitants, c'est la cinquième région affichant la plus faible proportion de salariés. Celle-ci demeure inférieure, dans tous les départements rhônalpins, à celle de la France métropolitaine (18,9 emplois pour 1 000 habitants).

Les salariés des services à la personne sont majoritairement employés directement par des particuliers (55 %). Les organismes de services à la personne (OSP), privés ou publics, sont néanmoins plus présents en Rhône-Alpes qu'en France métropolitaine. Au sein des OSP, les associations effectuent 71 % des heures réalisées. Cette proportion tend à se réduire au profit des entreprises privées. L'activité des OSP s'oriente largement vers l'aide aux personnes âgées ou dépendantes.

Bien que le salaire horaire soit en moyenne supérieur au Smic (11,10 euros), les salariés de ce secteur perçoivent de faibles rémunérations annuelles liées à des contrats de courte durée. Sur l'ensemble des salariés travaillant dans ce secteur, 30 % ont également une activité en dehors de ces services ; c'est plus souvent le cas chez les salariés employés par des particuliers.

En Rhône-Alpes, 340 000 personnes, soit 13 % des ménages, déclarent avoir recours à ces services en 2011. Ce taux est en progression depuis 2006 mais reste inférieur à la moyenne nationale. Les situations familiales, l'âge et le revenu influent sur le recours : 38 % des personnes de plus de 80 ans ont recours à un service d'aide à domicile. Les caractéristiques sociodémographiques de la population ne suffisent pas toujours à expliquer les taux de recours dans certains territoires. D'autres effets difficilement mesurables peuvent également intervenir.

Pour en savoir plus, lire la suite de la publication :

["Services à la personne : un secteur en mal de développement face à des conditions d'emploi fragiles"](#)
Insee Analyses Rhône-Alpes n°40 – septembre 2015

Cette étude est réalisée en partenariat avec **la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte)**.

Une étude déclinée à l'échelle des 8 départements et de la région Rhône-Alpes est publiée [sur le site internet de la Direccte](#)